

Présentation du dispositif ÉTÉ en santé

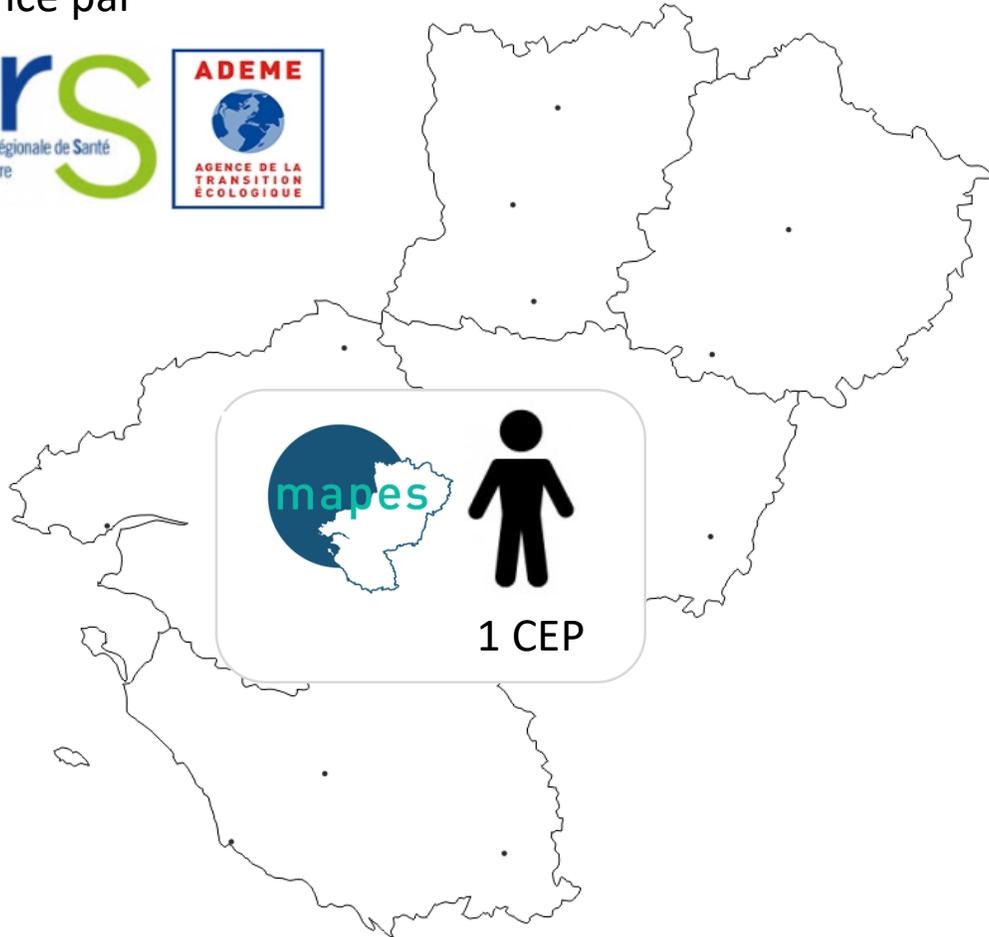
Efficacité et Transition Energétique



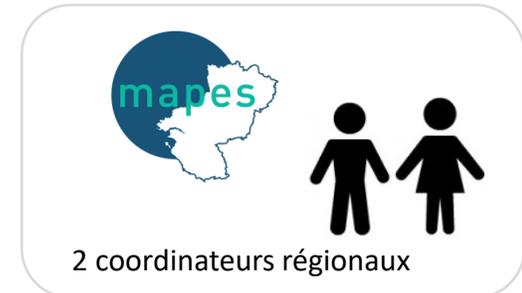
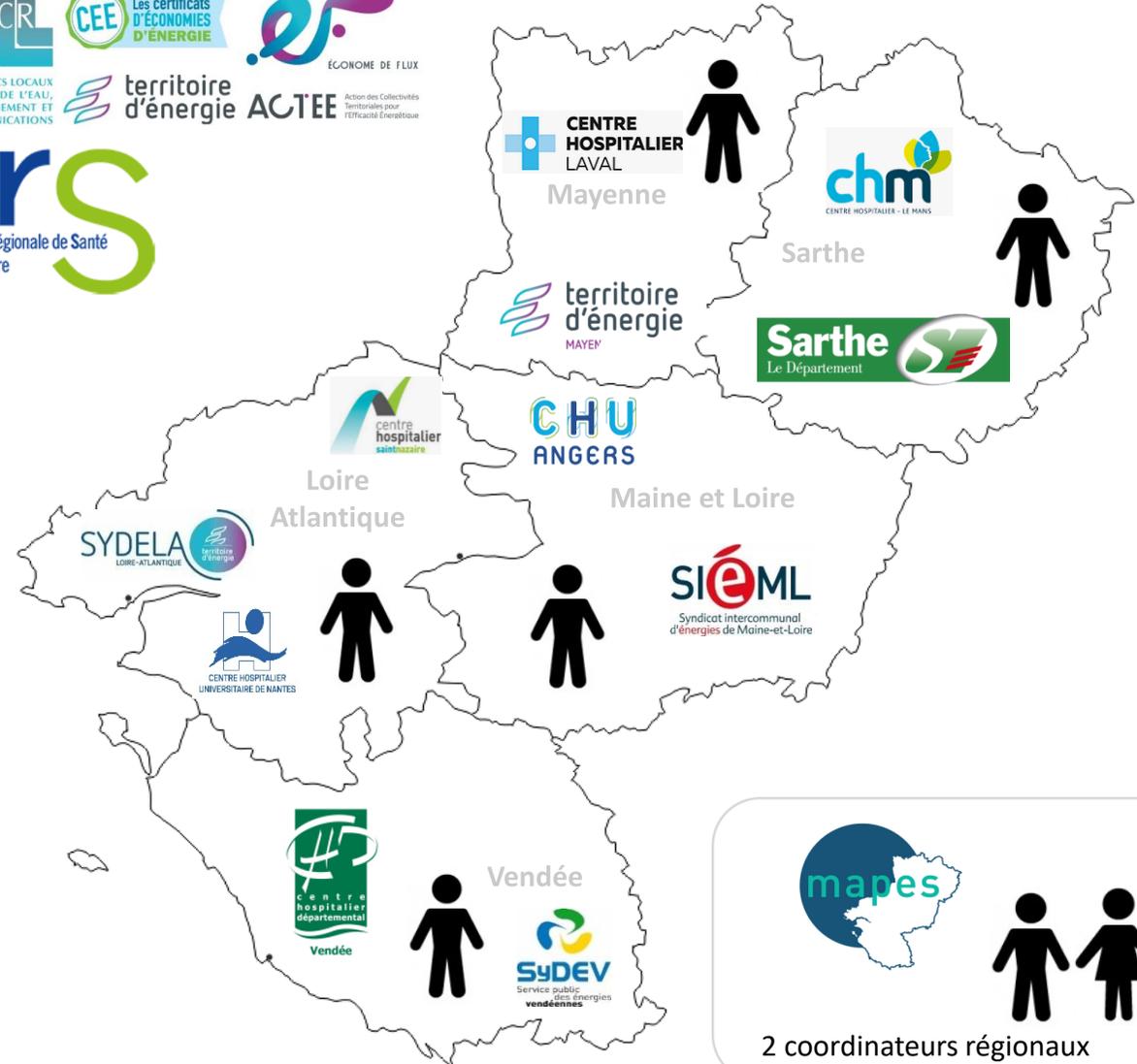
De CEP (06/2018 à 05/2021) à ETE (06/2021 à 12/2023)



Financé par



Financé par



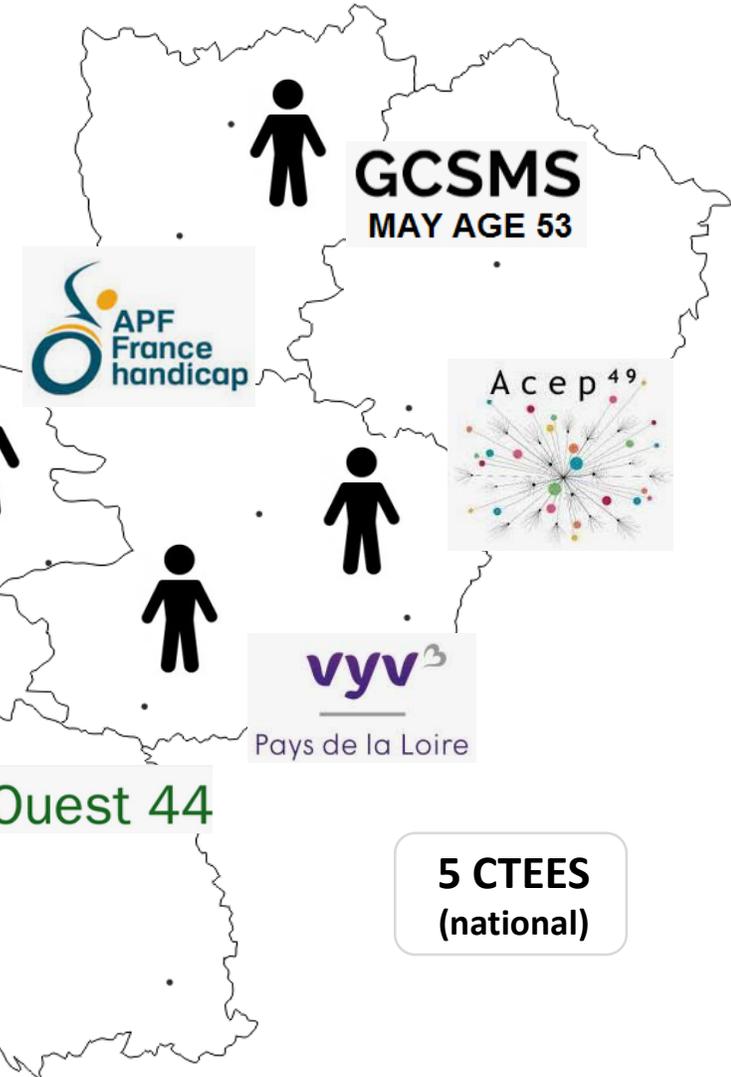
De ETE (06/2021 à 05/2023) à AMI (06/2022 à 12/2024)



Financé par :



Financé par :

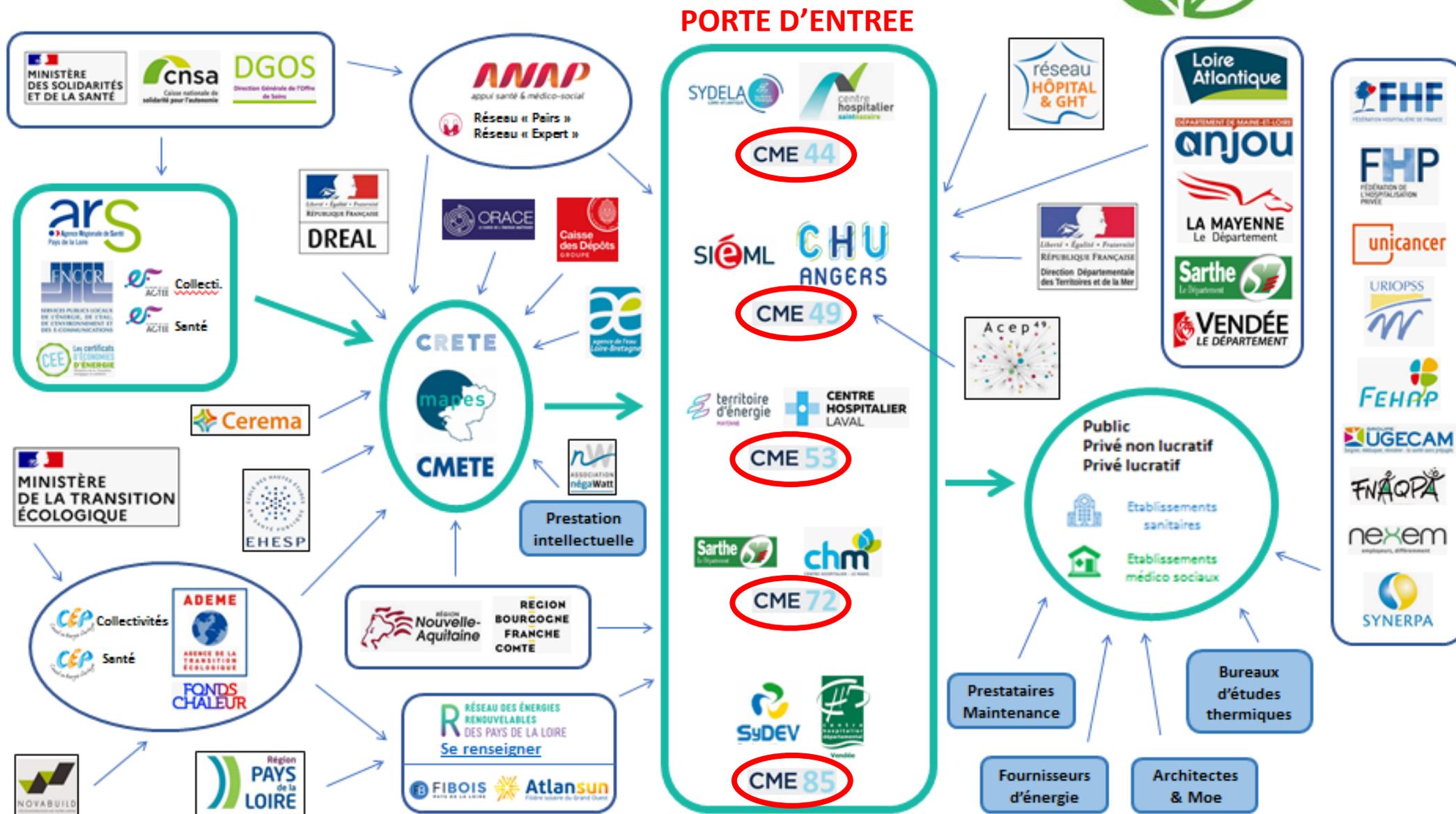


5 CME (PdL)

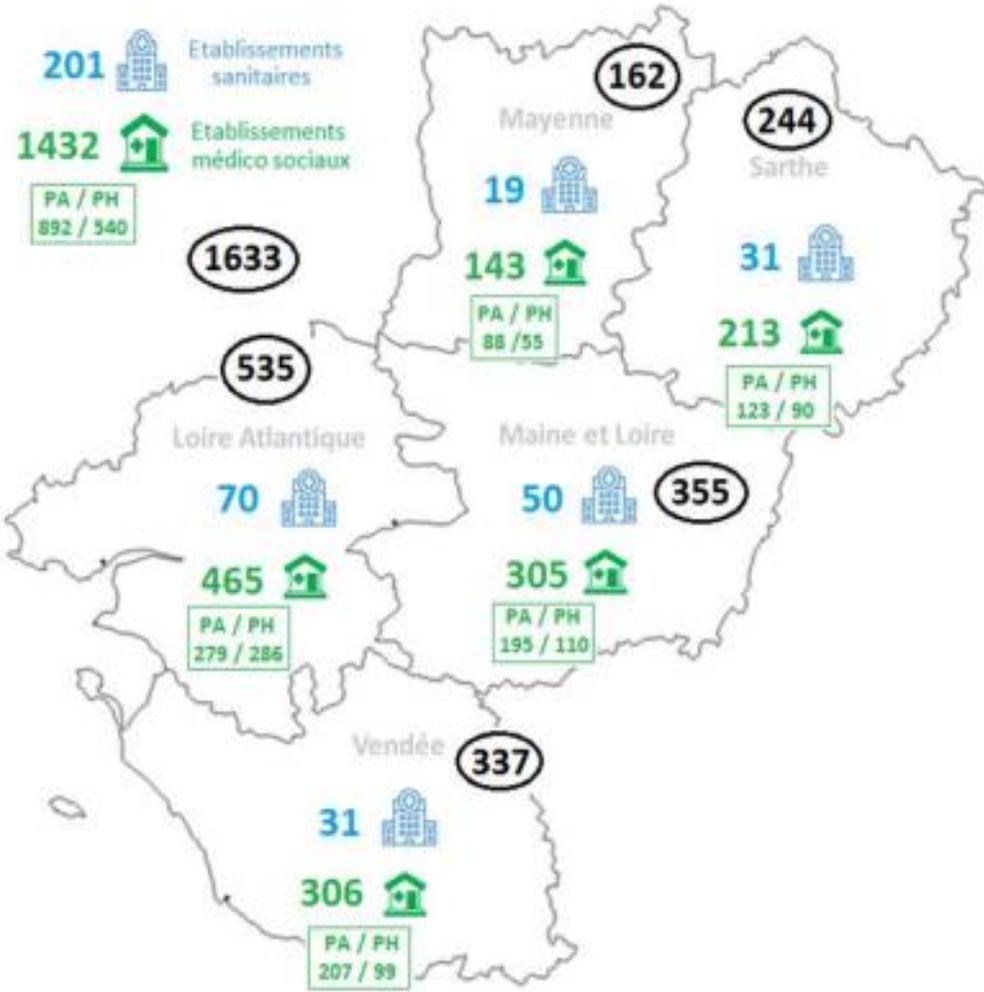
mapes
2 coordinateurs régionaux

5 CTEES (national)

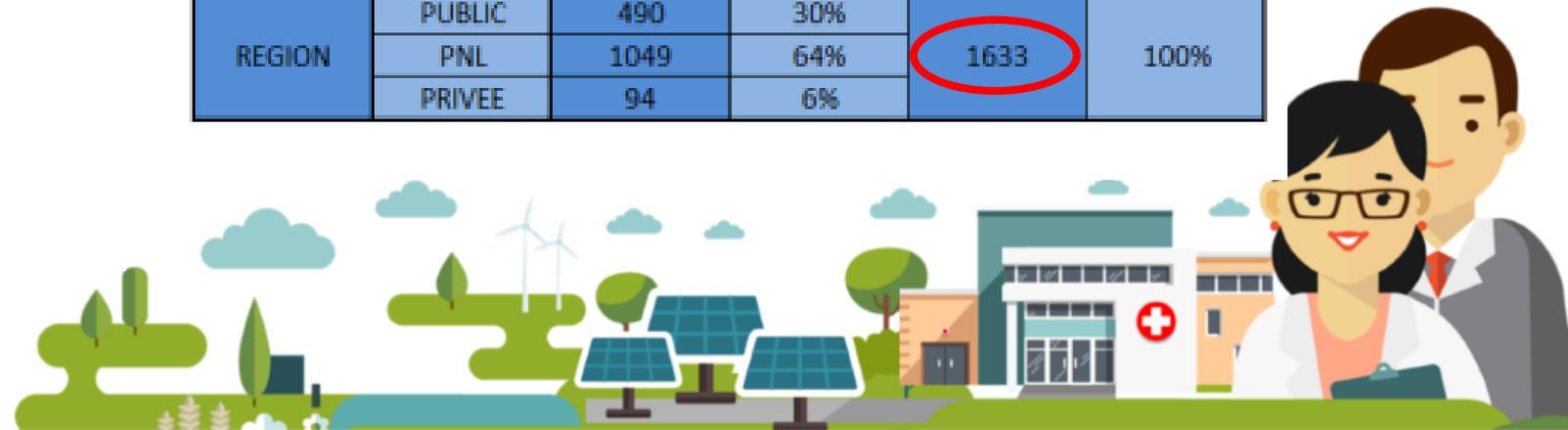
Acteurs & réseaux territoriaux



Secteur santé en PDL



44	PUBLIC	110	21%	535	33%
	PNL	393	73%		
	PRIVEE	32	6%		
49	PUBLIC	98	18%	355	22%
	PNL	236	44%		
	PRIVEE	21	4%		
53	PUBLIC	73	14%	162	10%
	PNL	81	15%		
	PRIVEE	8	1%		
72	PUBLIC	74	14%	244	15%
	PNL	153	29%		
	PRIVEE	17	3%		
85	PUBLIC	135	25%	337	21%
	PNL	186	35%		
	PRIVEE	16	3%		
REGION	PUBLIC	490	30%	1633	100%
	PNL	1049	64%		
	PRIVEE	94	6%		

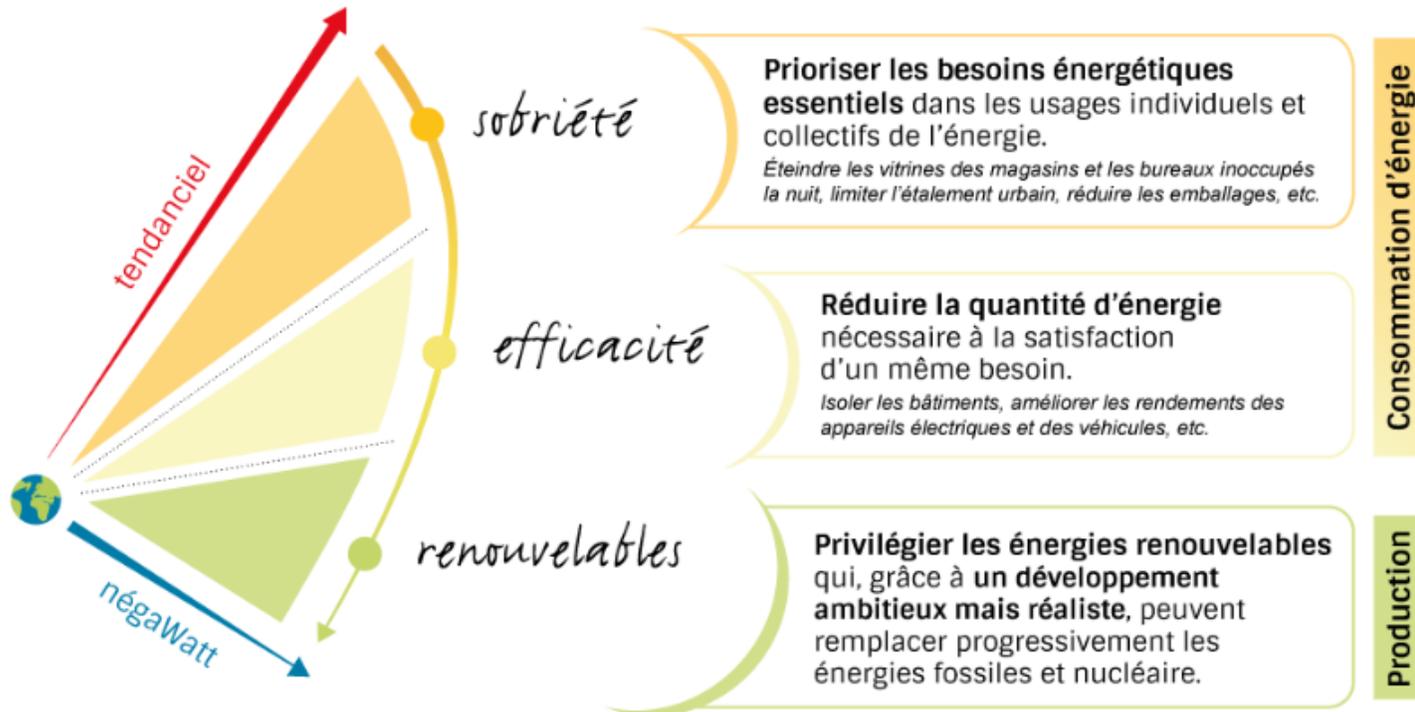


Rappel du contexte

Réglementation, prix de l'énergie, transition énergétique



Principe de la démarche « Négawatt »



Décret tertiaire ou Eco Energie Tertiaire (DEET)



Obligation de réduction des consommations d'énergie finale de l'ensemble du parc tertiaire :

- 40 %
en 2030

- 50 %
en 2040

- 60 %
en 2050

Ou atteinte d'objectifs en valeurs absolues

Par rapport à une année de référence à choisir entre 2010 et 2019 !



Bâtiment

d'une surface égale ou supérieure à 1 000 m² exclusivement alloué à un usage tertiaire.



Toutes parties d'un bâtiment

à usage mixte hébergeant des activités tertiaires et dont le cumul des surfaces est égal ou supérieur à 1 000 m².



Tout ensemble de bâtiments

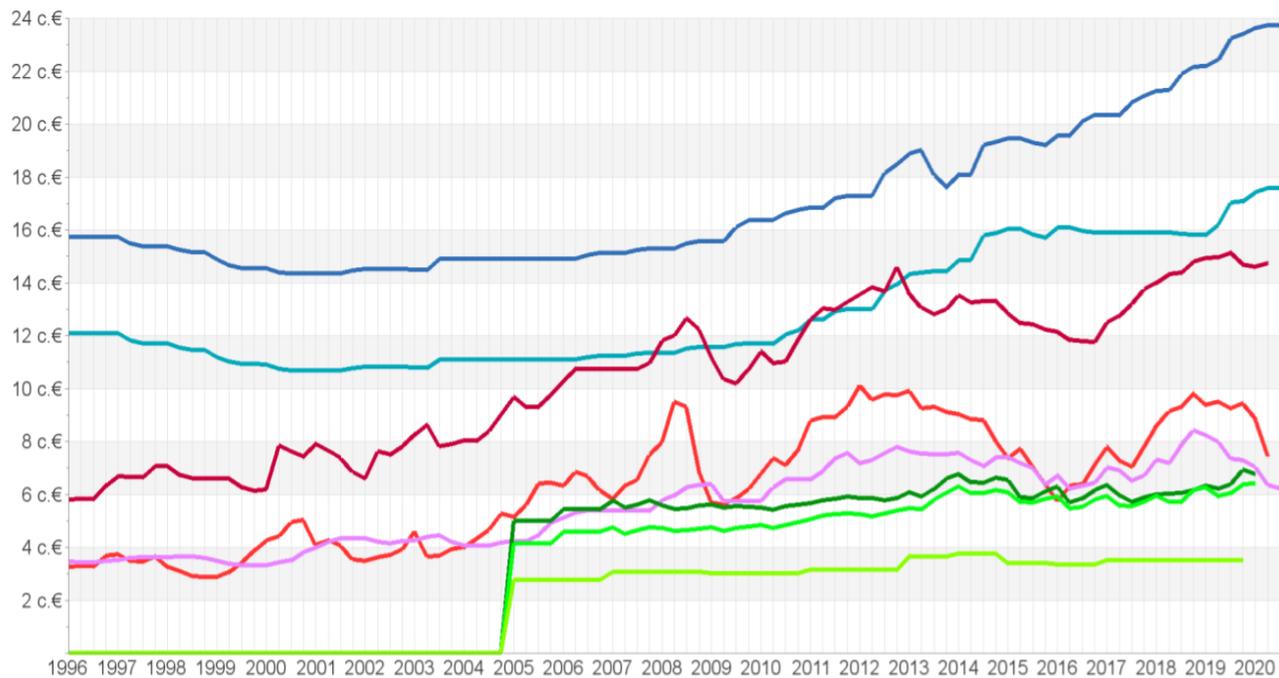
situés sur une même unité foncière ou sur un même site dès lors que ces bâtiments hébergent des activités tertiaires sur une surface cumulée égale ou supérieure à 1 000 m².



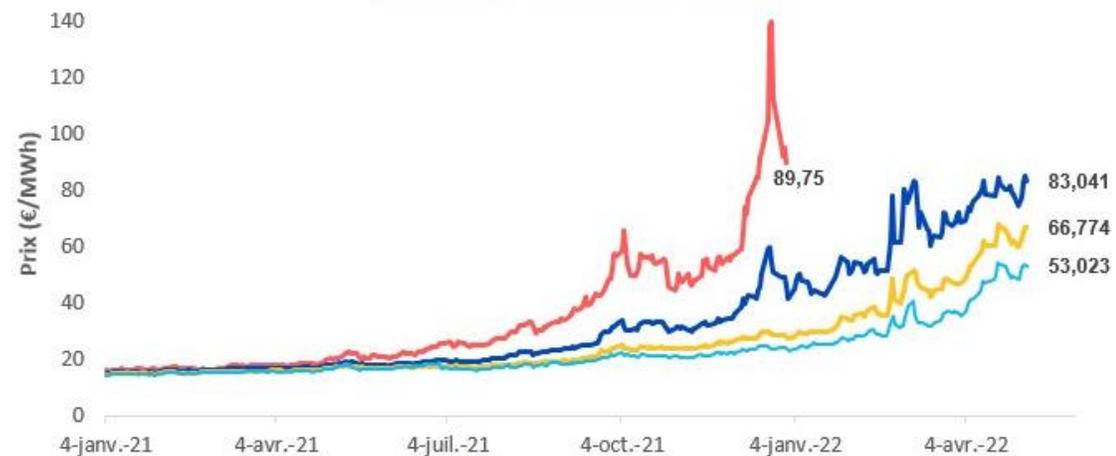
La plateforme numérique **OPERAT** (Observatoire de la performance

énergétique, de la rénovation et des actions du tertiaire) est gérée par l'Ademe. Outil support d'Éco Énergie Tertiaire, elle permet le suivi des obligations pour les assujettis et l'administration.

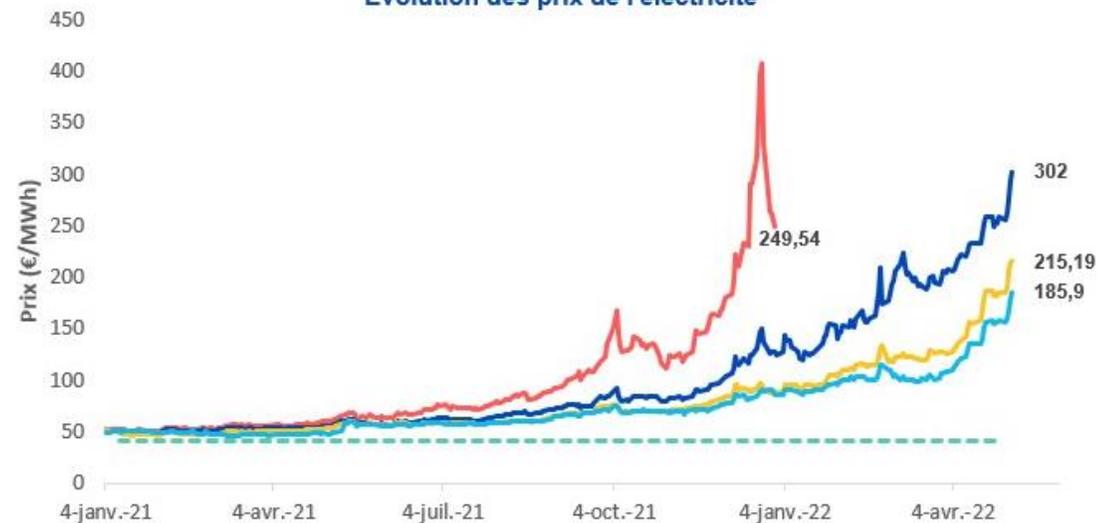
Prix de l'énergie en France



Évolution des prix du gaz naturel



Évolution des prix de l'électricité

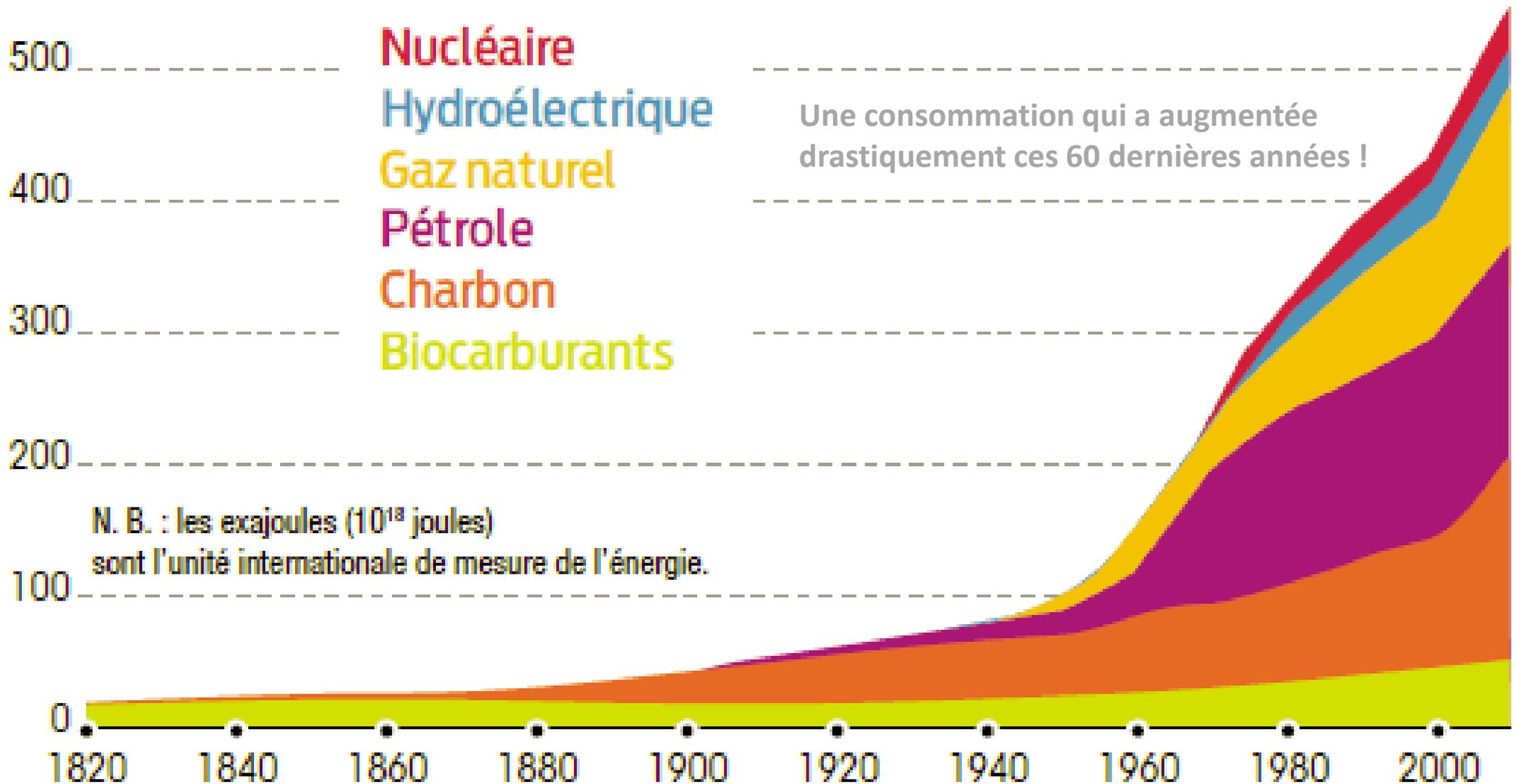


Consommation énergétique mondiale



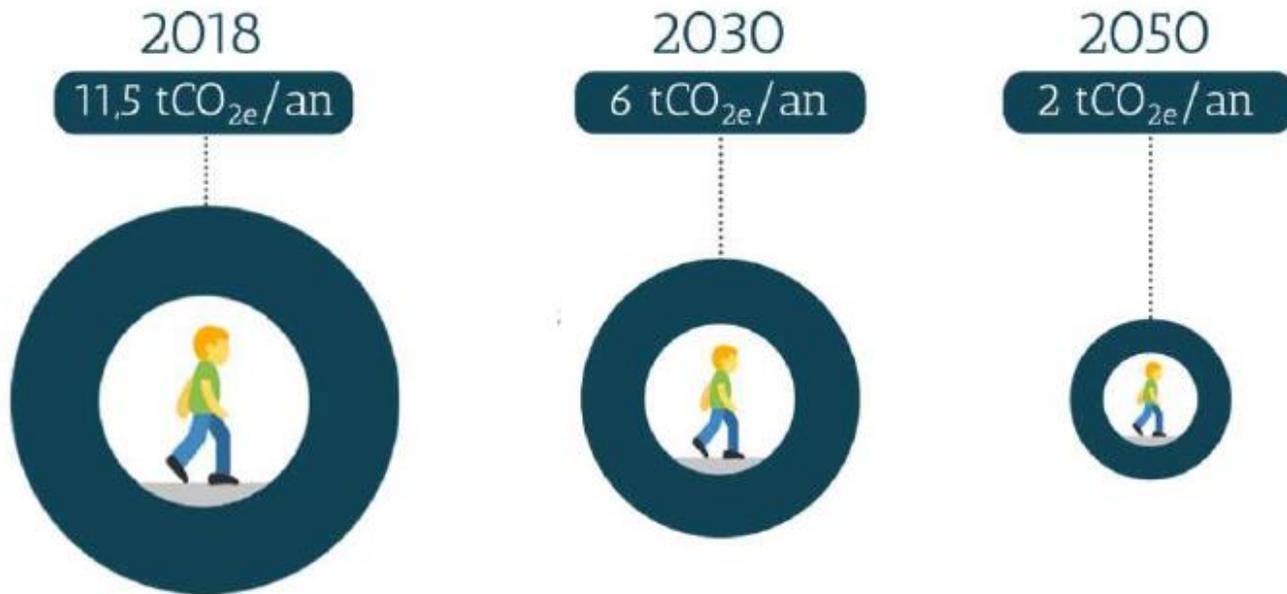
Efficacité **T**ransition
Energétique en Santé

Pays de la Loire



Contexte énergétique

L'empreinte carbone, rapportée à l'échelle individuelle



Objectifs à atteindre pour tenir les accords de Paris COP21 :
Hausse de l'augmentation globale de la température de +1,5°C d'ici 2050

nos
GESTES
climat

Connaissez-vous votre empreinte sur le climat ?



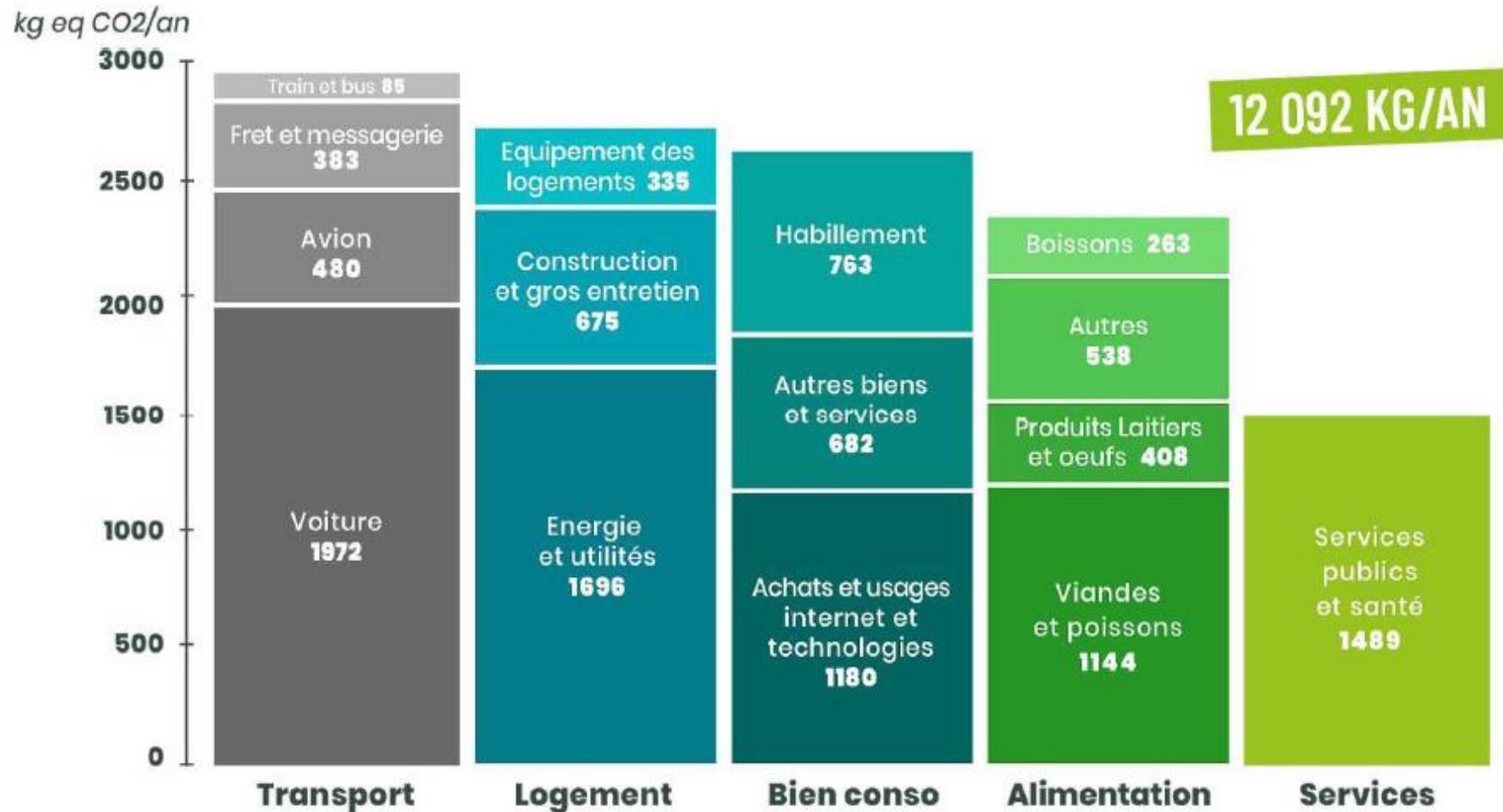
FAIRE LE TEST



Contexte énergétique

L'empreinte carbone des français

L'aménagement (logement, infrastructures, mobilité) = + de 50% du problème



Source : développement durable.gouv.fr



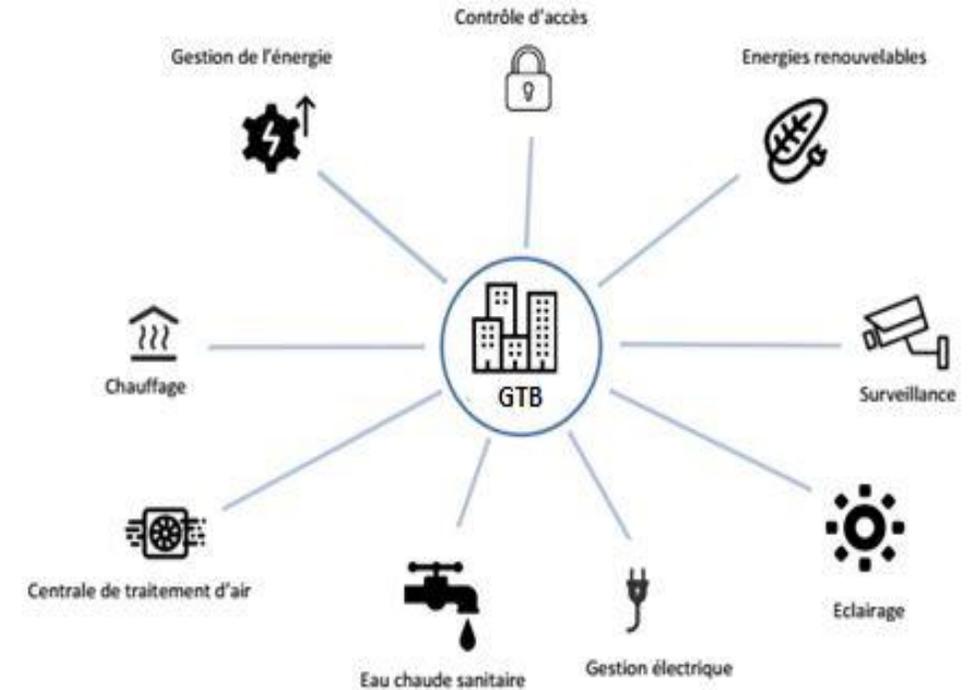
Décret « BACS »

Qu'est-ce que le décret BACS ?

[Le décret BACS](#) (20/07/2020) pour « **Building Automation & Control Systems** » détermine les moyens permettant d'atteindre les objectifs de réduction de consommation fixés par le DEET.

Cette norme impose de mettre en place un système d'automatisation et de contrôle des bâtiments, d'ici le **01/01/2025**. Elle concerne tous les bâtiments tertiaires non résidentiels, pour lesquels le système de chauffage ou de climatisation, combiné ou non à un système de ventilation, a une **P nominale > 290 kW**.

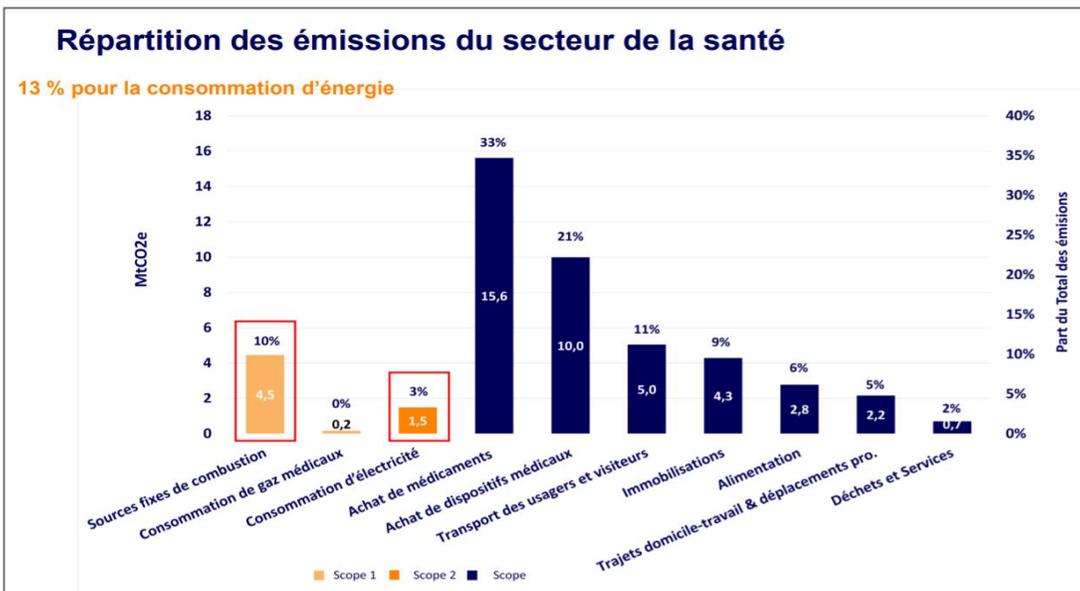
*Décret BACS et exception pour les bâtiments tertiaires existants : A priori tout le parc tertiaire est concerné pour mettre en place les solutions d'automatisation et de contrôle **au plus tard le 1er janvier 2025**. Sauf si leur propriétaire établit une étude démontrant que l'installation d'un système d'automatisation et de contrôle n'est pas réalisable avec un temps de retour inférieur à 6 ans, dans ce cas l'obligation Décret BACS n'existe pas.*



Engager sa transition énergétique



« Le secteur de la santé est un pourvoyeur de 2,5 millions d’emplois, soit plus de 9 % de la population active. Si les conséquences du changement climatique sur la santé sont assez bien connues, rares sont les analyses traitant de l’effet du secteur de la santé sur le changement climatique lui-même. Or cet effet est significatif puisque **ses émissions de GES représentent plus de 46 millions de tonnes de CO₂e, soit près de 8 % du total national.** »



Bâtiments

- Massifier la rénovation thermique globale et performante des bâtiments hospitaliers et médico-sociaux
- Passage systématique des systèmes de chauffage et/ou de production d'eau chaude au gaz et au fioul à des sources d'énergie bas-carbone.
- Favoriser la bio-climatisation des bâtiments et l'usage de matériaux bio-sourcés dans les constructions neuves.
- Organiser et promouvoir la sobriété énergétique des usages
- Recruter, former ou faire appel aux compétences d'un référent énergie. Former les professionnels de santé afin de réduire les usages/consommations.

-75 % des émissions associées à la consommation d'énergies comme le gaz, le fuel ou encore l'électricité (-4,3 MtCO₂e)



Objectifs de l'accompagnement

Engager une démarche de développement durable

- ✓ Réduire vos consommations d'énergie et donc votre facture
- ✓ Réduire votre impact sur l'environnement
- ✓ Répondre à Décret Tertiaire et autres réglementations

Mettre l'énergie au cœur de vos futurs projets

- ✓ Aide à la décision et outil de suivi énergétique
- ✓ Engager une démarche de l'énergie durable
- ✓ Vous rendre autonome dans la gestion de votre Energie



Dispositif ETE

Comment engager votre transition énergétique ?





Réseau énergie renouvelables des PdL



Un projet d'efficacité énergétique ?

Le réseau des CME du dispositif ETE
peut vous accompagner !



Un projet d'énergie renouvelable ?

Le réseau ENR des PDL
peut vous accompagner !



ETE : un accompagnement RH & Financier



Un Conseiller en maîtrise de l'énergie vous accompagne dans votre démarche d'efficacité énergétique pour réduire vos consommations d'énergie



Audit énergétique, Simulation Thermique Dynamique (consommation & inconfort été), Réglages équipements, Plan de comptage, ...



Installation, Maintenance & étalonnages de compteurs, Plate-forme de supervision, GTC, ...



Pas de financement ETE mais il existe d'autres leviers de financement comme les CEE, aides territoriales, ...

Pour candidater à ETE :

- Remplir 3 questionnaires
- Fournir vos factures d'énergie
- Signer une lettre d'engagement
- Plan d'évacuation par niveau



Détail des aides financières



Etudes techniques (jusqu'à 60%) :

- Analyse et consolidation des données pour le décret tertiaire (saisie OPERAT)
- **Audit énergétique** (analyse des factures, état des lieux, scénarios de travaux - calcul TRI)
- Etude et mise en place d'un contrat de performance énergétique (CPE)
- **Schéma directeur immobilier part énergie (SDIE) ou schéma directeur énergies de patrimonial**
- Aides à la programmation énergétique de projets, dimensionnement, étude plan de comptage
- **Simulation Thermique Dynamique** (été : Amélioration de l'inconfort estival // hiver : optimisation des consommations, ...)
- Diagnostics d'usage ou dédiés aux installations CVC (Actions à 0 ou faible investissement - Réglages : Besoin = Usage)
- **Accompagnement à la compréhension et optimisation des contrats d'exploitation** (Chauffage / Clim / Ventilation)
- Etude stratégique de type « Schéma Directeur Energétique » (SDE)



Détail des aides financières

Outillages / Instrumentation (jusqu'à 50%) :

- Equipements de mesure et de télé relève :

- Compteurs
- Sous-compteurs
- GTB / GTC



- Equipements d'affichage des consommations et d'information

- Equipements mobiles de diagnostic thermique

- Sonde de température
- Caméra IR (mutualisation)
- Enregistreur électrique (mutualisation)



- Outil logiciel : Remontée automatique des consommations énergétique sur une plate-forme



Synthèse des accompagnements

Votre
projet
Energie

Projet
d'efficacité
énergétique



Projet EnR



Structuration du projet
*Accompagnement + Suivi énergétique
simple + Sensibilisation*

- Réalisation : Conseiller Maitrise Energie
- Aide financière : 100%.

Réglages des équipements
Plan d'actions « Quick Win » (de 7 à 15%)

- Réalisation : Conseiller Maitrise Energie
- Aide financière : 100%

Etudes énergétiques
Plans d'actions « Travaux lourds »

- Réalisation : Bureau d'études
- Aide financière : Jusqu'à 60%

Outils / instrumentations
Compteur, GTB, Remontée des factures, ...

- Réalisation : Bureau d'études
- Aide financière : Jusqu'à 50%

Travaux d'investissement

- Réalisation : Expert de l'énergie
- Aide financière : CEE, Autres, ...

Energies Renouvelables
Solaire thermique, Géothermie, Bois, ...

- Réalisation : Réseau EnR / Bureau d'études
- Aide fin. : 70% étude + 45% Investissement

Accompagnement du CME (Axe RH)



Validation de votre candidature ETE

- Questionnaires 1
- Questionnaires 2
- Questionnaires 3
- Lettre engagement
- Flash Diag'
- Factures énergétiques
- Plan évacuation / niveau

1^{er} visite du CME sur site 1 jour

- Présentation
- Offre de service
- Visite du site
- Pose des sondes
- Retour « à chaud »

Rédaction
des rapports
Environ 1 mois



Réunion de restitution Environ 2h00

- Etat des lieux
- Sondes (courbes)
- Questions / Réponses
- Plan d'actions
- Suivi énergie

Points d'avancements (PA) Environ ½ jour

Tous les 2 mois :

- Evolution « Q/R »
- Evolution « Suivi Energie »
- Evolution « Plan d'actions »
- Une réunion avec le prestataire maintenance externe

METTRE EN PLACE LE PLAN D' ACTIONS « QUICK-WIN »

Actions à zéro ou faible investissement pour réaliser de 7 à 15% d'économies d'énergie !

METTRE EN PLACE LE « SUIVI ENERGETIQUE »

Outil simple et efficace pour : consommations, indicateurs & année de référence ...

A envoyer
à J-7 avant
chaque PA

Une dynamique commune en trinôme : Direction + Maintenance + CME !



Pour terminer

Autres informations



Chiffres clés : Dispositif ÉTÉ en 2022 !



Un équipe de **12 personnes**

- 5 CME
- 5 CTEES
- 2 Coordinateurs



192 établissements

candidats à ETE

Soit 12% des établissements
des Pays de la Loire



Efficacité **T**ransition
Énergétique en Santé

Pays de la Loire



3 Outils indispensables

- Suivi énergétique
- Plan d'actions
- Base documentaire

CHIFFRES CLEFS DISPOSITIF ETE 2022



600 participants à nos
événements

(Webinaires, Matinées
Energie, Journée régionale)



45 visites d'opportunité
de projets d'énergies
renouvelables



4000 actions Quick-wins*
préconisées dont 10% déjà
réalisées

**Actions faciles à mettre en place et à
temps de retour sur investissement
rapide*



25% des établissements
de la région sensibilisés
à la transition
énergétique



4600 inscrits au webinaire
de l'ANAP
"Le TOP 10 des quick-wins"



14 articles dans la presse
spécialisée (techopital,
hospimedia, FHF, IHF)



40% des aides du
dispositif consommées
pour des études
techniques et de
l'outillage



Pour information ...



Le dispositif « Efficacité & Transition Energétique » en santé en Pays de la Loire est **INNOVANT** et **UNIQUE** en France.

Pour vous, c'est une réelle opportunité de pouvoir bénéficier **GRATUITEMENT** de cet accompagnement RH & Financier ».

De plus, l'obligation réglementaire « **ECO ENERGIE TERTIAIRE** » a pris effet le 31/12/2022.

Venez **CANDIDATER !**



Cartographie & Contacts

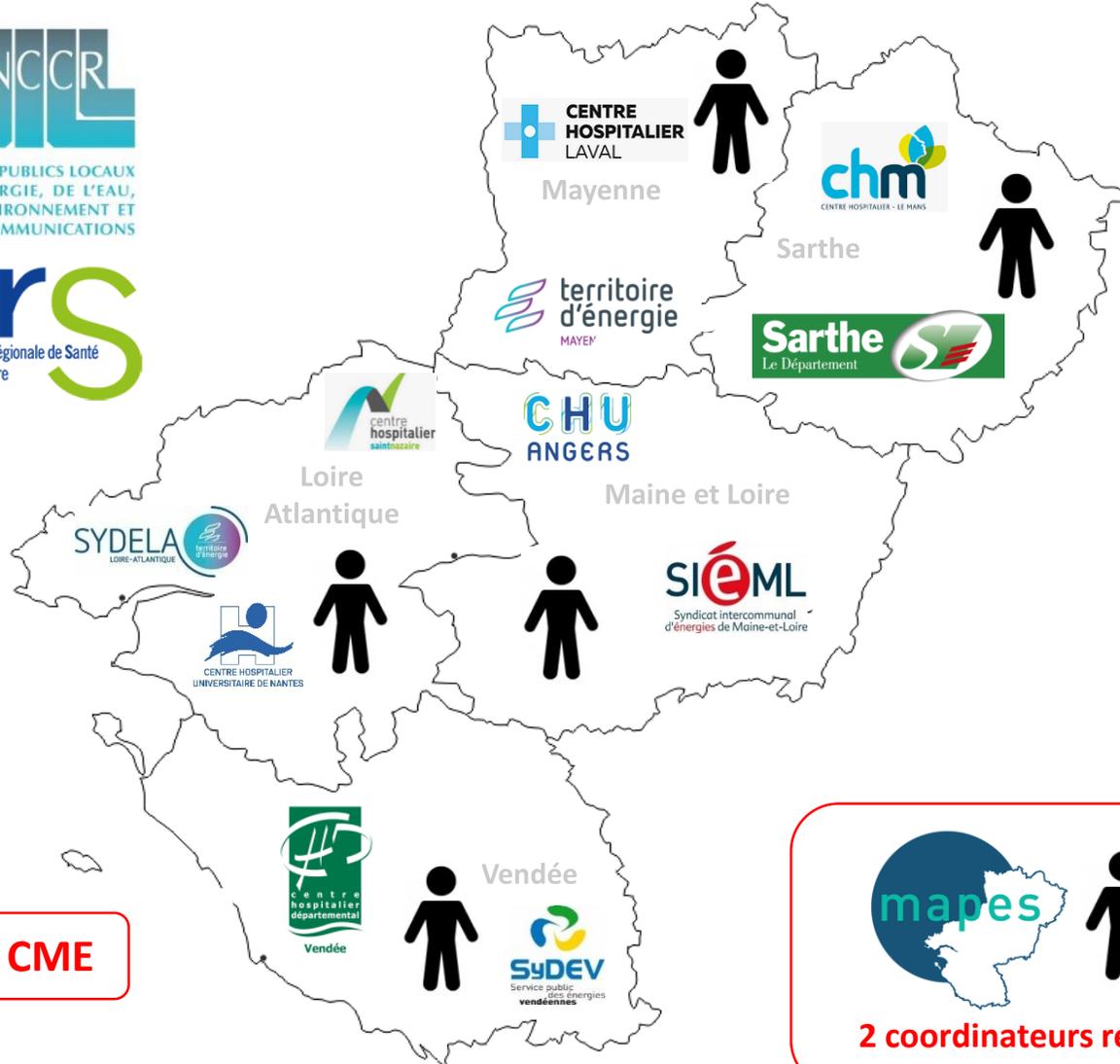
Coordination & Conseillers (CME / CTEES)



Equipe ETE - Pays de la Loire

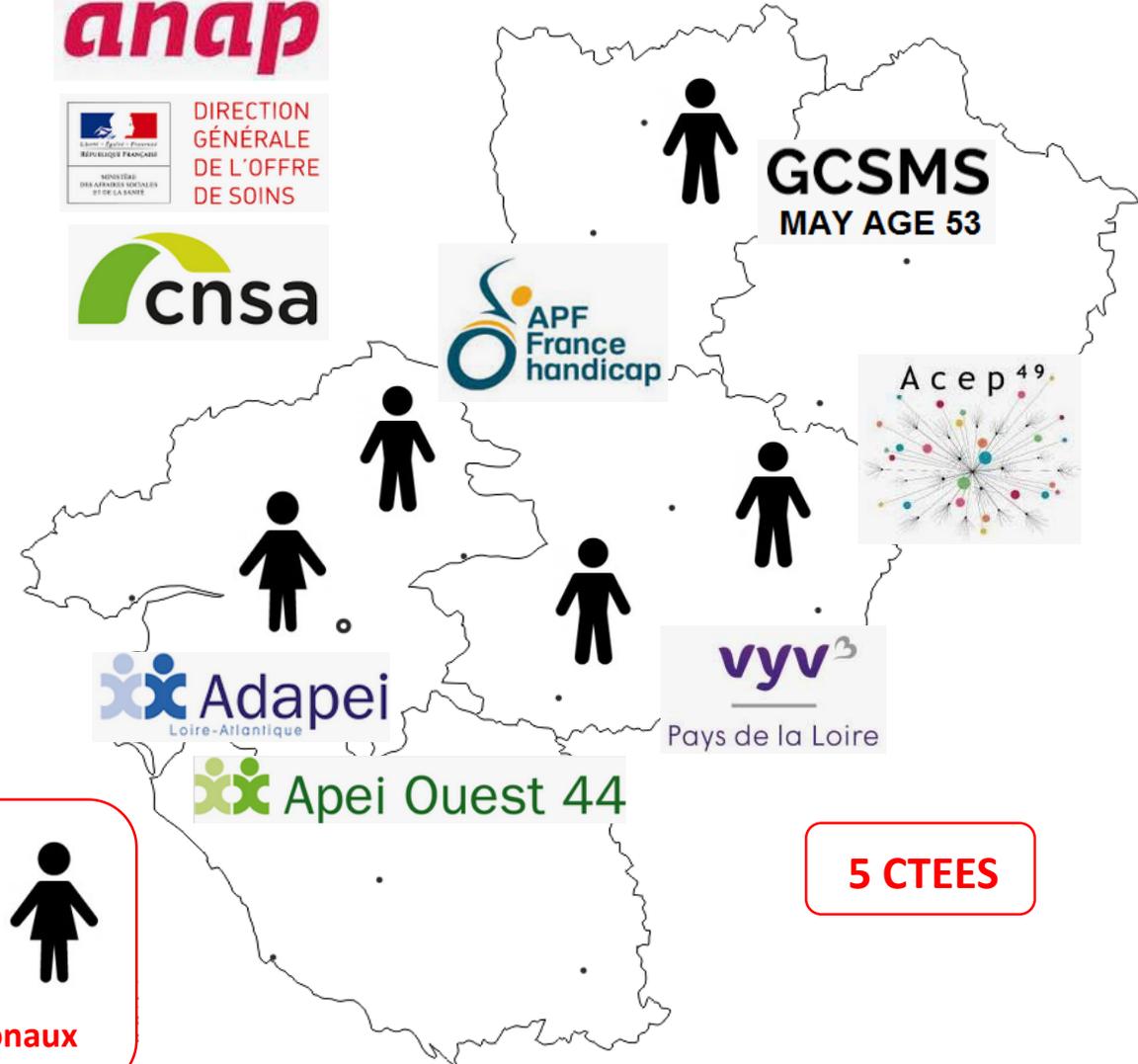


Financé par :



5 CME

Financé par :



5 CTEES

2 coordinateurs régionaux

Equipe ETE - Pays de la Loire (CME)



COORDINATION REGIONALE Yoann LELOUTRE

yoann.leloutre@mapes-pdl.fr
02 53 48 29 36



COORDINATION REGIONALE Lucie LE FLOCH

lucie.lefloch@mapes-pdl.fr
02 53 52 63 93



LOIRE ATLANTIQUE Benjamin CHOBLET - CME 44

benjamin.choblet@te44.fr
07 88 95 91 13



MAINE ET LOIRE Quentin CHATELAIS - CME 49

quentin.chatelais@chu-angers.fr
06 65 80 75 08



SARTHE Laurent FAVERAIS - CME 72

lfaverais@ch-lemans.fr
07 86 79 06 92



MAYENNE Gustavo LEITE PINTO- CME 53

gustavo.leitepinto@chlaval.fr
07 56 06 12 07



VENDEE Reda HAJJAR - CME 85

reda.hajjar@ght85.fr
06 48 80 86 70



Equipe ETE - Pays de la Loire (CTEES)



COORDINATION REGIONALE
Yoann LELOUTRE

yoann.leloutre@mapes-pdl.fr
02 53 48 29 36



COORDINATION REGIONALE
Lucie LE FLOCH

lucie.lefloch@mapes-pdl.fr
02 53 52 63 93



ADAPEI 44 / APEI OUEST 44
Eléonore DORVILLE

e.dorville@adapei44.asso.fr
06 77 36 12 11



ACEP 49
Robbie HERBERT

r.herbert@acep49.fr
07 85 85 66 32



VYV 3 PAYS DE LA LOIRE
Vincent HENRY

vincent.henry@vyv3.fr
07 86 50 26 59



APF / APAJH / OPB / AJA / GIAC
Corentin FAURE

corentin.faure@apf.asso.fr
06 37 08 46 44





Efficacité **T**ransition
Energétique en Santé

Pays de la Loire



Merci de votre attention !

